



VALEILLE

Bulletin Municipal n° 36

Décembre 2021



Le Mot du Maire



Année 2021 semblable à l'année précédente avec encore tous les tracasseries de ce covid 19 qui n'en finit pas, des contraintes pour l'école et pour tous, port du masque un jour oui, un autre jour non ! Mais il faut se plier aux règles pour notre bien à tous.

Le Conseil Municipal a lancé les travaux de rénovation de la salle d'animation, les obligations en matière de sécurité, de mobilité, d'isolation et les difficultés d'approvisionnement font que les chiffres ont augmenté par rapport aux prévisions. Des panneaux solaires seront installés sur la moitié sud de la toiture et la revente sera totale. Cette installation viendra compléter la pose des panneaux à l'école, dont une partie est affectée directement à la consommation de l'établissement scolaire. Je crois qu'aujourd'hui nous devons participer à la modernisation et la diversité des productions énergétiques.

Nous avons choisi récemment le bureau d'études pour la rénovation de la station d'épuration ainsi que le contrôle du réseau d'assainissement. Cette étude devrait se dérouler dans les prochains mois d'hiver. La dernière extension du réseau est terminée, les raccords des personnes manquantes devront être finis fin 2022.

Des horaires modifiés pour le personnel de l'école suite au départ de Marion, qui souhaitait un temps plein que nous ne pouvions pas lui offrir, malgré un travail assidu et de qualité. Nous n'avons pas d'autre choix que son départ. Trois personnes sont affectées pour les différents services scolaires, Denise, Angélique et Régine, que je remercie pour la qualité de leur travail ainsi que l'entraide vis-à-vis de leurs collègues, en cas d'absence occasionnelle. Remercier Philippe qui seul assure, quelquefois avec un peu de retard l'entretien de la commune, dans cette année particulière, un travail ingrat, croyez-le bien ! Beaucoup de dossiers occupent notre secrétaire Véronique, cette année a été riche dans ce domaine, mais pas seulement, les changements de logiciels informatiques sont compliqués à mettre en place, les formations pas toujours adéquates. Un métier qui n'est pas reconnu à sa juste valeur !

Cette année comme l'an dernier, **la cérémonie des vœux n'aura pas lieu**, un peu la covid mais surtout à cause des travaux dans la salle d'animation qui ne seront pas terminés. Avec le Conseil Municipal, je vous souhaite à tous, mes vœux les meilleurs pour vous et vos proches.

Votre Maire, Robert Flamand

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Réunion du 16 février 2021

Absent : Rolland Y.

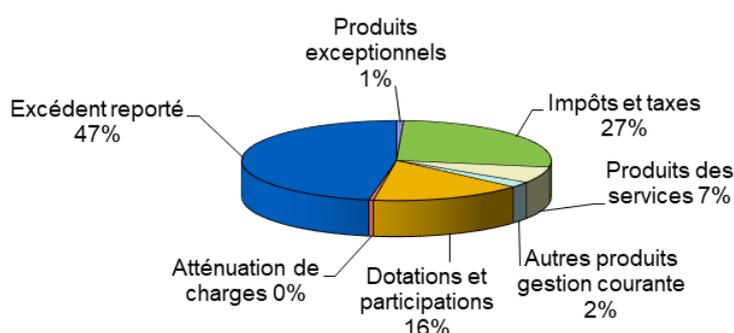
- Signature d'une nouvelle convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la commune, suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020.
- Approbation d'une modification des statuts de la CCFE.
- Présentation par M. le Maire du tableau récapitulatif de l'estimation des travaux dans le cadre du projet d'extension, de rénovation et de mise en sécurité de la salle d'animation. Montant estimé par l'Agence Ampère : 378.600 €. Ajout à ce projet de l'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 63.000 € HT. Acceptation du Conseil Municipal du dépôt de demandes de subvention au Département de la Loire et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
- Accord du Conseil Municipal pour signer les devis des actes administratifs de servitude de passage suite à la création du réseau d'assainissement au lieu-dit « La Côte ».
- Adhésion à l'application Illiwap qui permet de suivre l'actualité, les évènements, les alertes, en temps réel, sur la commune.

Réunion du 9 avril 2021

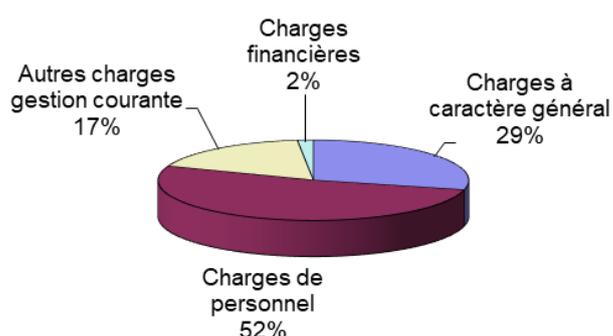
Absents : Chalandon E. - Challet T. - Rolland Y. - Poyet B.

- Approbation des comptes administratifs 2020 pour la commune, l'assainissement et le commerce.
- Les comptes de gestion du Receveur municipal sont identiques aux comptes administratifs.

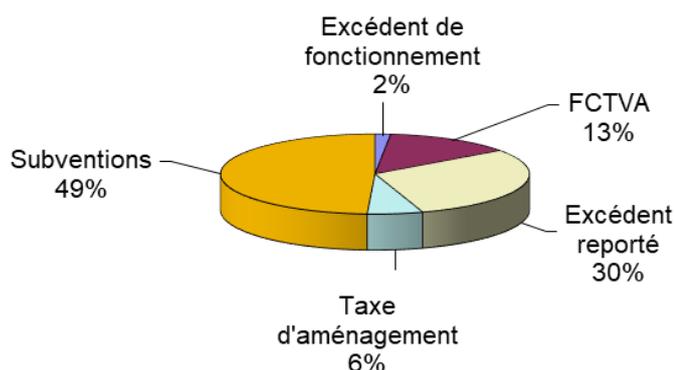
Recettes de fonctionnement réalisées



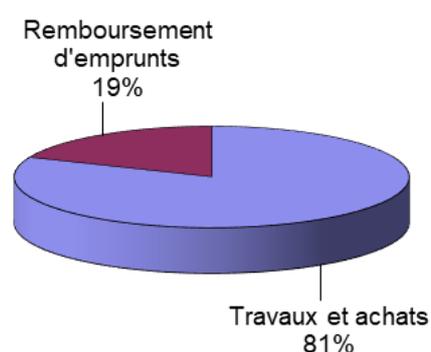
Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



- Vote des taux d'imposition 2021. Suite à la réforme fiscale, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Taux fixés avec une augmentation de 2,8 % pour compenser la baisse des fonds de concours de la CCFE. TFPB : de 23,58 % à 24,24 % - TFPNB : de 30,09 % à 30,94 %.
- Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV), pour une application en 2023.
- Votes à l'unanimité des budgets primitifs 2021 :
 - **Commune** : Fonctionnement : 663.308 € - Investissement : 1.010.067 €
 - **Assainissement** : Fonctionnement : 50.976 € - Investissement : 80.485 €
 - **Commerce** : Fonctionnement : 6.876 € - Investissement : 5.866 €
- Non transfert du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à la CCFE.
- Reconduction des rythmes scolaires pour la rentrée 2021.
- La commune est reconnue zone blanche au niveau des portables. L'opérateur Free installera une antenne sur Valeille, en sachant que tous les opérateurs pourront l'utiliser.
- Nettoyage de printemps prévu le mercredi 14 avril 2021 de 9h à 12h.

Réunion du 25 mai 2021

Absent : France JM.

- Versement du fonds de concours par la CCFE d'un montant maximum de 2.567 € par commune pour 2021, sur justificatif d'une dépense en investissement. Décision du Conseil Municipal de solliciter ce versement sur les travaux d'aménagement du colombarium du cimetière.
- Ce fonds de concours a diminué et disparaîtra en 2022.
- Régularisation par un virement de crédits, pour un montant de 545.184 €, des travaux de la salle d'animation, étant donné qu'ils ne seront pas terminés cette année.
- Présentation des différentes propositions des cabinets de contrôle, pour la mission de contrôle technique et pour la mission Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs pour le chantier de la salle d'animation. Le cabinet Alpes Contrôle est retenu pour un montant HT de 6.645 €.
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques à l'école.
- Autorisation du Conseil Municipal et désignation de Maître Pierrick Salen pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre d'ester en justice concernant le permis modificatif du tracé de la piste moto et la décision de l'autorité environnementale, accordé le 18/03/2021.
- Démarrage des travaux de la salle d'animation prévu en septembre - octobre.
- Fin des travaux du colombarium.
- Installation de potelets dans la rue du Garollet, avec autorisation de se garer devant les potelets uniquement pendant le temps des sorties scolaires et pour décharger ses courses.
- Organisation des tours du bureau de vote lors des élections régionales et départementales les 20 et 27 juin 2021.
- Plantation de fleurs dans la commune par des conseillers municipaux.

Réunion du 15 juin 2021

Absents : France JM. - Vericel G. - Poyet B.

- Présentation et approbation du PLU avec 9 voix pour - 3 abstentions.
- Vote à l'unanimité de l'instauration du droit de préemption urbain sur les secteurs de la commune inscrits en zone UA - UB - UE - UH - UL - AU - AUL du PLU.

- Information du Lycée Sainte Claire, fournisseur et livreur des repas à la cantine scolaire, d'une augmentation du prix des repas de 5 centimes. Proposition de M. le Maire de ne pas augmenter les tarifs. Décision du Conseil Municipal de la reconduction des tarifs de cantine et de garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022.
- Tarifs fixés pour le colombarium du cimetière :
 - Cases : 15 ans - 400 € / 30 ans - 700 €
 - Cavurnes : 15 ans - 500 € / 30 ans - 900 €
 - Dispersion des cendres : 80 €
- Décision de retenir le cabinet Habitat Consult, pour un montant TTC de 2.650 €, pour le diagnostic amiante avant les travaux d'extension de la salle d'animation.
- Information concernant la convention d'engagement signée par M. Pierre-Eric Verdier qui donne son accord pour acquérir le chemin rural passant le long de la maison de M. Jean-Yves Verdier et qui accepte de régler tous les frais inhérents à l'aliénation de ce chemin.
- Tirage au sort de 3 jurés d'assises sur la liste électorale de Valeille.
- Accord du Conseil Municipal pour l'installation d'un abri à vélo vers l'aire de covoiturage. Prise en charge complète par la CCFE.
- Organisation du concours de fleurissement communal avec passage du jury le 11/07/2021.

Réunion du 27 juillet 2021

Absents : France JM. - Poyet B. - Rolland Y. - Gardon F. - Venet ML. - Chalandon E.

- Présentation de l'analyse des offres pour les travaux de la salle d'animation suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 20/07/2021. Acceptation du Conseil Municipal de retenir les entreprises Bény, Asten, JM Charpente, Super Etanchéité, SC Alu, M2D, Di Cesare, Maison Broze, Lornage Frères et Cuisson. Montant total HT : 455.160,96 €.
- Avis favorable du Conseil Municipal pour la régularisation de l'installation de compostage de déchets non dangereux au lieu-dit « Magneux le Gabion » à Saint-Laurent-La-Conche par M. Olivier Cambray, gérant de la Sarl ELIA&CO.
- Possibilité pour la commune de créer un poste « Parcours Emploi Compétences - jeunes ».
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 16/06/2021.
- Demande de la Sous-Préfecture des dossiers papiers pour le PLU, qui n'est donc toujours pas applicable.
- Changement de directeur à l'école à la rentrée 2021.
- L'installation de l'antenne FREE se ferait sur des parcelles au lieu-dit « Grande Varenne ».
- Résultats du concours de fleurissement.
- Fête des classes prévue le 11/09/2021 avec l'apéritif offert par la commune.

Réunion du 12 octobre 2021

Absent : Rolland Y.

- Établissement par le cabinet Pigeon Toinon d'un document d'arpentage, obligatoire, pour qu'un numéro de parcelle soit créé par les services du cadastre pour le chemin à aliéner acquis par M. Verdier.
- Décision du Conseil Municipal de retenir l'entreprise GEO CLIM pour la pose de panneaux photovoltaïques sur un pan de la toiture de la salle d'animation. Montant HT : 40.534 €. Les panneaux actuels seront déposés et reposés sur un autre pan. Montant HT : 1.644 €.
- Demande de subvention Actee Peuplier qui permettrait à la commune de disposer d'une aide financière à la Maîtrise d'œuvre pour les travaux de la salle d'animation.

- Acceptation par le Conseil Municipal de l'avenant du marché de Maîtrise d'œuvre suite à un réajustement des honoraires. Baisse du taux de rémunération à 10 % au lieu de 10,30 % prévu.
Rappel du coût prévisionnel des travaux pour un montant de 443.000 € HT.
Montant total du marché de Maîtrise d'œuvre : 44.300 € HT.
- Des travaux d'extension du réseau électrique devront être réalisés pour l'installation de l'antenne FREE au lieu-dit « Grande Varenne ». Montant indiqué par le SIEL restant à la charge de la commune : 26.076 €. Ce montant sera remboursé à la commune de Valeille par la société FREE.
- Régularisation du budget primitif avec un virement de crédits pour cette somme de 26.076 €.
- Choix du bureau d'études dans le cadre du diagnostic assainissement, obligatoire pour obtenir des subventions pour les travaux à la station d'épuration. Le cabinet RÉALITÉS ENVIRONNEMENT est le seul à avoir répondu à l'appel d'offres, pour un montant de 33.165 € HT.
Une négociation a été demandée pour obtenir une réduction du montant, plus élevé que prévu, et une réponse à des questions.
- Présentation du rapport annuel de l'eau 2020, par Philippe Derosier. Augmentation du nombre d'abonnements de 1,35 %. Consommation moyenne par abonné : 91 m³ / an. Prix de l'eau en augmentation de 1,82 % par rapport à l'année précédente. Qualité de l'eau conforme à 100 % au niveau des contrôles bactériologiques et 99,4 % au niveau des contrôles physico-chimiques.
- Présentation et vote à l'unanimité du rapport d'activité 2020 de la CCFE, disponible sur le site www.forez-est.fr
- Fonctionnement des panneaux photovoltaïques en auto-consommation sur la toiture de l'école.
- Problème évoqué du taillage des bordures des voiries. Chaque propriétaire doit effectuer l'entretien de ses haies. Rappel : le cimetière n'est plus désherbé mais tondu par l'employé communal.
- Début des travaux à l'intérieur de la salle d'animation. Les travaux d'agrandissement, de toiture et de pose de panneaux photovoltaïques reprendront en début d'année 2022.

Réunion du 30 novembre 2021

Absente : Véricel G.

- Tarifs communaux 2022 :
 - augmentation des tarifs de la salle d'animation, compte-tenu de sa rénovation
 - augmentation des tarifs de la maison des associations
 - reconduction des tarifs du cimetière et du colombarium
 - augmentation des tarifs de l'assainissement
- Recouvrement auprès des contribuables de la participation au syndicat des eaux, d'un montant de 2.263 € pour l'année 2022.
- Présentation du rapport annuel de l'assainissement collectif 2020. Augmentation du nombre d'abonnés, suite à l'extension du réseau à La Côte.
- Présentation d'un devis pour un montant total de 133.780,33 € HT, pour des travaux de voirie, afin de demander une subvention auprès du Département de la Loire.
- Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police, pour l'aménagement de la liaison piétonne à la salle d'animation, en mettant un coupe vitesse, afin d'assurer la sécurité des usagers. Devis estimé à 7.894 € HT.

- Proposition de la CCFE à la commune, de déposer une demande de fonds de concours sur les travaux de rénovation énergétique, de la salle d'animation.
- Régularisation du paiement d'heures supplémentaires à l'employé communal, au lieu d'heures complémentaires, comme il est à temps complet, pour des astreintes.
- Réalisation d'un emprunt de 250.000 € pour les travaux de la salle, à un taux de 0,75 %, ainsi qu'un prêt pour l'avance de la TVA, de 120.000 €, à un taux de 0,38 %, au Crédit Mutuel.
- Renouvellement de la convention pour 3 ans, à la Fourrière animale de Saint Etienne le Molard, au prix de 0,45 € par habitant.
- Approbation de la modification des statuts de la CCFE, sur le transfert de la compétence du SPANC au SIMA COISE au lieu du SIMYLAV.
- Application du PLU, depuis le 28 novembre 2021.

Faits et méfaits

On déplore :

- les décharges sauvages sur plusieurs endroits de la commune. Il est interdit de mettre ses déchets à côté des bacs, le long des routes ou vers la benne à verres.



- les déjections canines sur l'espace vert à l'entrée du village (entraînant l'impossibilité d'un stage de rugby pour les enfants de l'école, la détérioration des plates-bandes). Certains propriétaires de ces animaux ne respectent rien ! Il en est de même pour les crottins de chevaux qui ne sont jamais ramassés après les différentes promenades.

- la limitation de vitesse dans une petite partie du village n'est pas suffisamment respectée.

Faut-il appeler la gendarmerie de temps en temps pour verbaliser ?

Si chacun met un peu de bonne volonté, nous améliorerons notre qualité de vie à tous.

- 2 voitures incendiées, vols de plusieurs maisons et vols de décorations de Noël (lutins et oursins), vol d'un potelet sur le parking de la mairie.



Zoom sur Les travaux 2021

Parking salle d'animation

Le parking de la salle d'animation en autobloquants permettant l'évacuation des eaux de ruissellements. Il compte 37 places, plus 2 places pour personnes à mobilité réduite. Coût du parking : 107.072 € - Subventions totales : 71.839 €. Il vient d'être complété par un abri à vélos pris en charge totalement par la CCFE.



Colombarium

Souvent demandé, un colombarium était nécessaire. Il se situe à l'entrée du nouveau cimetière. Il comprend : 5 cavurnes pouvant recevoir 4 urnes chacune, 12 cases pouvant recevoir 2 urnes chacune, un jardin du souvenir permettant de déverser les cendres, 1 banc. Renseignements en mairie. Coût : 21.959 € - Subvention : 3.597 €.



Remplacement des luminaires rue du Garollet

Les luminaires rue du Garollet ont été remplacés par d'autres plus performants et moins énergivores. Un projecteur a été remplacé pour l'église et pour le parking de la mairie. Les anciens luminaires ont été recyclés pour les décorations de Noël. Coût : 8.363 € avec participation du SIEL.



Panneaux photovoltaïques école

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur une partie de la toiture de l'école. Ils sont en partie en autoconsommation : 46 m² et l'autre partie en revente : 109 m². Coût : 55.711 €. Pas de subvention.



Poubelles semi-enterrées

Il devenait urgent de faire quelque chose pour le stockage des poubelles à certains lieux du village. Sur une proposition de la CCFE et grâce à sa participation financière, des containers ont été installés au carrefour de Boissailles et à côté de la salle d'animation. Ces containers seront mis en service au début janvier : un container jaune pour les déchets recyclables - un container vert pour les emballages en verre (bouteilles et pots). Tout autre verre est à déposer à la déchetterie. Un container gris pour les déchets ménagers (en sac de 50 l) - une carte magnétique permettant l'ouverture de celle-ci.



Rénovation des croix

Deux croix du village ont été rénovées : la croix du Tatier (la Madone a retrouvé ses couleurs d'origine) et la croix Jaune, située à l'intersection du chemin de la Croix Jaune et du chemin de la Côte.



Avant



Après



Avant



Après

Bienvenue à Mélanie Sinturel, directrice de l'école depuis la rentrée de septembre. Il y a 87 élèves répartis en 4 classes.

Estelle Boinon accueille les PS - MS - GS, avec 23 élèves

Stéphanie Badaroux accueille les CP, avec 16 élèves

Patricia Bruyère accueille les CE1 - CM2, avec 24 élèves

Mélanie Sinturel accueille les CE2 - CM1, avec 24 élèves

Delphine Citarelli effectue la décharge de Stéphanie, de Patricia et de Mélanie

Laurence Lathuillere et Nathalie Jaricot sont les AESH



La municipalité assure :

- ⇒ la garderie le matin de 7h30 à 8h20, au prix de 1€
16h30 à 17h15, au prix de 1€
17h15 à 18h, au prix de 1€
- ⇒ le transport scolaire matin et soir
- ⇒ la cantine scolaire en liaison chaude, au prix de 4€30 pour les enfants et 5€40 pour les adultes
- ⇒ la maintenance du matériel informatique
- ⇒ l'entretien des locaux

La municipalité alloue une participation de 40 € par élève, chaque année à la direction, pour les fournitures scolaires.

Le CPE aide financièrement l'école, lors des différentes sorties scolaires.



Denise, Angélique et Régine sont toujours employées au sein de l'école, afin d'aider les enfants en classe maternelle, surveiller la garderie périscolaire, servir les repas à la cantine, effectuer le transport scolaire, nettoyer les locaux de l'école.



Lycée Sainte Claire fournisseur des repas à la cantine

La cuisine centrale du Lycée Sainte Claire est en auto gestion, représenté par M. Didier Klak et son équipe de 8 professionnels. Nous avons un numéro d'agrément (42 304 201) délivré et obtenu le 17/12/2010 par la DDPP de la Loire.

Les menus sont établis en collaboration avec une diététicienne extérieure au lycée, nous cuisinons tous les jours nos plats sur place avec un maximum de produit frais et local :

- Viande de bœuf, veau, porc ferme Berthollet à la Fouillouse
- Yaourt bio ferme de Maringes « Les ptits bios »
- Légumes frais Saint Just Saint Rambert
- Fruit de la Loire sauf banane, kiwi, orange, clémentine
- Epicerie, produit surgelé, BOF RHD service Saint Etienne
- Poisson pané ou filet en surgelé RHD Saint Etienne
- Le pain boulanger Pilon à Saint Cyprien livré tous les jours
- Nouveau fournisseur en décembre de yaourt et crème dessert Ferme Chambon à Saint Laurent la Conche

Nous livrons environ 1000 repas par jour sur 20 sites dans des containers électriques pour le chaud et neutre pour le froid, les températures sont prises au départ du lycée et à l'arrivée sur site.

Nous faisons aussi des cocktails, séminaires et autres prestations.

Nous restons à votre écoute et nos cuisines sont ouvertes, pour une visite si besoin.

Didier KLAK



Le conseil des parents d'élèves

Cette année encore le CPE n'a pas pu organiser toutes les manifestations nécessaires au financement des projets éducatifs pour améliorer le quotidien des élèves.

Néanmoins, nous avons tenu à maintenir certains moments importants afin que perdure le lien entre l'école et les parents tout en animant la vie du village.

NOEL 2020 : Le père Noël est passé dans les classes pour offrir les cadeaux puis les enfants se sont tous réunis pour un repas de fête tous ensemble.

CARNAVAL : Malheureusement les contraintes sanitaires n'ont pas permis de réaliser cette manifestation mais ce n'est que parti remise et nous avons hâte de partager avec les enfants ce moment convivial l'année prochaine.

TIR AUX PIGEONS - SOUPE AUX CHOUX

Pas de tir aux pigeons mais une soupe aux choux à emporter a permis de garder cette tradition valeilloise que nous espérons enfin pouvoir réorganiser cette année.



VENTE DE FLEURS



Notre marché aux fleurs a lui bien pu avoir lieu et comme l'année dernière, la livraison à domicile a bien été appréciée.

Merci à tous les valeillois pour leur implication.

DEPART CM2 AU COLLEGE

A la fin de cette année scolaire si particulière, nous avons pu féliciter et souhaiter bonne route à nos 12 CM2 pour leur entrée au collège.



Ces manifestations permettent de financer les sorties, les rencontres avec des intervenants externes.

Le CPE participe à toutes les initiatives proposées aux élèves comme les correspondants en CE, les spectacles ou les sorties cinéma.

Dates des manifestations à venir si les mesures sanitaires le permettent

Carnaval : Février 2022

Tir aux pigeons : Samedi 23 avril et dimanche 24 avril 2022

Vente de fleurs : Mai 2022

Président : Laurent Despinasse

Vice-Président : Joris Coffy

Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson

Secrétaire : Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Raymond

Membres :

Claudine Arquillere, Laurent Bourrin, Yoann Charbonnier, Yannick Conzimu, Catherine Crépiat, Clément Delphon, Pauline Gonzales, Juliette Mure, Ludovic Ploton, Aurélien Raymond, Sébastien Raymond, Romaric Roche, Loic Schumacher, Dorine Thollot-Dechenne, Aurélie Vanhille, Géraldine Vericel

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le goûter de Noël prévu le 22 décembre a dû être annulé à cause des conditions sanitaires.

La commission prévoit l'organisation d'un vide grenier le 8 mai 2022.

Nous déciderons en début d'année 2022, la possibilité de reprise de l'après-midi récréatif chaque 2ème jeudi du mois.

Un transport qui peut être utile à tous :

le Département met en place une ligne P319 tous les mardis matin : St Cyr les Vignes - Valeille - Feurs :



ALLER			RETOUR		
COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	(1) Mardi	COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	(1) Mardi
SAINT-CYR-LES-VIGNES	Bourg	8.00	FEURS	Place du comice	10.45
SAINT-CYR-LES-VIGNES	RD 10 La Verne	8.10	VALEILLE	Église	10.55
VALEILLE	Boissailles RD 10	8.12	VALEILLE	Boissailles RD 10	10.56
VALEILLE	Église	8.13	SAINT-CYR-LES-VIGNES	RD 10 La Verne	10.58
FEURS	Place du Comice	8.20	SAINT-CYR-LES-VIGNES	Bourg	11.05

(1) : circule toute l'année sauf les jours fériés

La Fête des Mères

La fête des Mères, organisée par la commission fêtes et cérémonies, s'est déroulée le 29 mai. Les nouveaux parents de mai 2020 à mai 2021 ont reçu une plante et ont pu échanger entre eux.

Quatre familles étaient présentes :

de gauche à droite sur la photo : - Mathilde Ferreol - Romain Sagnard et Enzo
- Ludovic Canta - Noémie Nigon et Lise
- Yann Rolland et Alicia
- Gaëtan Poyet - Ornella Salton et Ninon



Pascal Notin

Menuiserie

Ebénisterie

Agencements - Menuiseries - Bois - PVC - ALU

Boissailles - 42110 Valeille

Tél : 04 77 28 91 56 - Fax : 04 77 28 91 72

notin.pascal@orange.fr

RGE



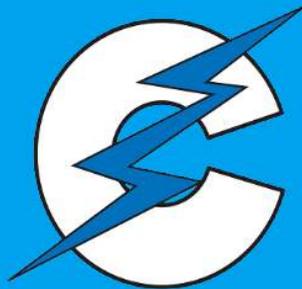
Vous proposez :



Escaliers - Portes - Fenêtres - Volets - Portails - Parquets
Lambris - Placards - Cuisines - Salle de bains
Plafonds à la française ...

Travaux réalisés sur mesure

Particulier - Tertiaire - Industrie



Electricité
CUISSON

8 Rue du Capitole 42110 FEURS

Tél. 04 77 26 21 20

PLATRERIE - PEINTURE

Toutes Projections Mécaniques



S.A.B.L.

MAISON-BROZE

42600 PRALONG - Tél. 04 77 97 04 38 - Fax 04 77 97 00 68

Port. 06 07 57 97 80 - maisonbroze@orange.fr



CABINET INFIRMIER VALEILLE
04 77 26 30 39



SELARL SOUVIGNET GROS

CABINET INFIRMIER VALEILLE

**SOINS A DOMICILE ET AU CABINET
SUR RENDEZ-VOUS**

04 77 26 30 39

MELANIE SOUVIGNET COHADE

06 74 81 97 08

AGNES GROS

06 59 34 75 65

Entreprise BÉNY

225 route de Sury
42210 L'HOPITAL LE GRAND

 04.77.76.13.57
 sarl.beny@wanadoo.fr

TVA INTRA : FR 7633954771300018
SIRET : 339 547 713 000 18

- MAÇONNERIE – T.P.
- RÉNOVATION – SCIAGE MURAL
- VILLA
- PISCINE
- FAÇADE
- BÉTON DÉSACTIVÉ
- TERRASSEMENT AUX PETITS ENGIN

ENTREPRISE DI CESARE

CARRELAGE
REVETEMENT
CHAPE LIQUIDE

ZA Plateau des Forges
Allée Mathieu Murgues
42100 SAINT-ETIENNE

 04 77 32 43 84
Fax : 04 77 32 39 58
E-mail : sarl.di-cesare@wanadoo.fr

R. C. Saint-Etienne 74 B 79

BLANC Jemisson
06-70-50-27-30

THOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Donzy Paysage

IPNS

Paysagistes.



- Entretien (taille, tonte, élagage),
- Pavage, dallage,
- Clôture,
- Aménagement extérieur,
- Enrochement,
- Petite maçonnerie (muret, seuil et pilier de portail)

Donzy.paysage@gmail.fr
Le Dachon
42110 Salt en Donzy

*Devis
gratuit!*



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Élevages

94 Chemin des Artisans - 42110 Valeille
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 Port 06 83 84 10 83
E-mail : raymondsas@laposte.net

Le banquet des Classes

Le banquet des classes a eu lieu le samedi 11 septembre 2021. La précédente édition ayant été annulée en raison de la crise sanitaire, les conscrits des classes en 1 avaient invité leurs homologues des classes en 0 à se joindre à eux. Entre les conjoints et les parents des enfants de 10 ans, ce sont donc 116 participants qui se sont retrouvés à cette journée très conviviale qui s'est déroulée sous un grand ciel bleu. Les conscrits en 1 étaient 38 dont 10 enfants nés en 2011 et Marc Rousson, seul représentant de l'année 1941. Les conscrits en 0 étaient 26 dont 8 enfants nés en 2010. Après les traditionnelles photos de groupe, tous ont défilé dans le village jusqu'au monument aux morts où une gerbe a été déposée et un discours a été lu par Germaine France, conscrite de l'année 1940 et doyenne de la journée. Ensuite, tous se sont retrouvés à la salle d'animation pour partager un apéritif offert par la municipalité et partager un repas dans une ambiance très festive. L'après-midi s'est poursuivi par un tournoi de pétanque improvisé qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit. La journée s'est clôturée par un buffet partagé. Après deux années de restrictions sanitaires, chacun gardera un excellent souvenir de ce moment de retrouvailles et de cette journée de convivialité !



FNACA

La section FNACA Valeille St Cyr Salt, cause épidémie covid, a été absente à toutes les cérémonies du souvenir avec un grand regret.

Merci à Messieurs les Maires et conseillers d'avoir fleuri le monument aux morts en notre absence. Toutes nos manifestations ont été annulées.

Cette année, nous avons perdu quatre copains : René Poncet, Joseph Talichet, Yves Vanrobais, Maurice Vacheron.

Le 8 mai 2021 à St Cyr, après la cérémonie au monument aux morts sans public, deux copains ont reçu la croix du combattant, des mains de Monsieur le Maire Gilles Court : Maxime Delorme, Daniel Desbois.

Le 29 septembre congrès à Roanne : dépôt de gerbes au monument aux morts

Le 16 octobre : plusieurs copains de la section se sont rendus au cimetière de Salt, sur la tombe de Joseph Talichet : dépôt d'une plaque souvenir FNACA en présence de son épouse et ses enfants.

Élection : renouvellement du bureau suite au décès de nos deux vices présidents. Le bureau a enregistré quelques modifications comme suit :



- Président : Daniel Desbois
- Vice président St Cyr : Colette Garnier, Valeille : Pierre Notin, Salt : André Blanchard
- Trésorier : Pierre Pavailer
- Secrétaire : Pierre Vassoille
- Porte drapeau : Daniel Desbois
- Responsable veuves : Marie Antoinette Bellet
- Journal : Pierre Basset

Un calendrier des manifestations 2022 a été établi :

- Commémoration : 19 mars à Salt
8 mai à Valeille
11 novembre à St Cyr
- Notre Assemblée Générale le 21 octobre à Salt

La section Fnaca remercie Messieurs les Maires et conseillers pour leur soutien à notre association.



La FNACA vous souhaite de joyeuses fêtes à toutes vos familles.

BONNE ANNÉE
Le Président Daniel Desbois

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les missions du SPANC sont exercées par le SIMA Coise sur les 42 communes de la Communauté de Communes de Forez-Est.



Ainsi, lors d'une vente d'une habitation ou lors de travaux de construction ou réhabilitation d'une installation d'ANC existante, contactez préalablement le SIMA Coise au 04 77 94 49 61 ou spanc@sima-coise.fr

Pour les communes de Violay et Balbigny, les usagers doivent contacter directement vers les délégataires des communes : Suez au 0977 401 130 pour Violay et Saur au 04 69 65 35 00 pour Balbigny.

L'Assainissement Non Collectif

Les eaux usées produites par les habitations non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées, doivent être traitées par une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) maintenue en bon état de fonctionnement ⁽¹⁾.

L'assainissement non collectif, sous réserve d'une bonne conception et d'un bon entretien, garantit une parfaite épuration des eaux usées domestiques et contribue à préserver notre environnement.

Rôles du SPANC ⁽²⁾

Conseil : lors d'un projet de construction ou de réhabilitation d'une habitation, le SPANC a un rôle de conseil auprès des usagers. Lorsque le projet est finalisé, un dossier de validation de conception (**déclaration d'un dispositif d'assainissement non collectif** disponible sur le site internet www.sima-coise.fr) doit être déposé au SPANC qui émettra alors un avis sur le dispositif d'assainissement non collectif proposé qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation.

Vérification de la réalisation des travaux : les travaux de construction ou réhabilitation d'un ANC doivent faire l'objet d'une vérification de leur réalisation par le SPANC avant remblaiement. Ce contrôle porte sur la mise en œuvre des règles de construction des ANC, et sur la conformité des travaux par rapport au projet validé. Cette visite donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de réalisation ». N'oubliez pas de prévenir les techniciens par téléphone avant le commencement des travaux.

Contrôle périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations : il permet de vérifier, à une fréquence ne pouvant pas excéder 10 ans, que l'installation ne présente pas de risque sanitaire ou environnemental avéré. Il donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de fonctionnement ».

Contrôle de fonctionnement au moment de la vente d'un bien immobilier ⁽³⁾ : depuis le 1^{er} janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un contrôle de fonctionnement datant de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Ainsi, si le dernier contrôle de fonctionnement date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC.

Contact : SPANC du SIMA Coise : 04 77 94 49 61 /spanc@sima-coise.fr



- 1) Code de la Santé Publique art L.1331-1-1
- 2) Arrêtés du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012
- 3) Code de la Construction et de l'Habitation : art L.271-4



La Ludothèque communautaire près de chez vous

La Ludothèque, gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est, vous permet d'emprunter des jeux et jouets, pour enfants et adultes, lors des visites de la « Ludo'mobile » dans votre commune : 1 jeu / personne pour une période allant de 1 à 4 semaines (cotisation annuelle de 6 € / personne pour les habitants du territoire).

Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur <https://www.forez-est.fr/culture-loisirs-forez-est/ludothèque> (si vous n'êtes pas encore adhérents, renseignez-vous au préalable sur la marche à suivre par téléphone ou par mail) : Cindy et Marjorie se feront un plaisir de vous les apporter lors des itinérances drive.

Si la situation sanitaire le permet, des animations seront à nouveau organisées dans les communes en 2022. D'ores et déjà, des séances de jeux sur place, ainsi que des animations vous sont ponctuellement proposées. Renseignez-vous !

Ludothèque communautaire - 2, allée du parc – 42110 FEURS (au-dessus de la piscine Forez Aquatic) / 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28 - Courriel : ludothèque@forez-est.fr

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire, n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.



VOTRE VOISIN PROFITE DÉJÀ DE LA FIBRE. ET VOUS ?

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT AVEC LE RÉSEAU PUBLIC THD42

1 JE DEMANDE MON RACCORDEMENT GRATUIT SUR **WWW.TH42.FR**

2 UN TECHNICIEN HABILITÉ THD42 VIENT POSER LA PRISE DANS MON LOGEMENT

3 JE SUIS LIBRE DE CONTACTER LE FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET DE MON CHOIX POUR M'ABONNER



04 77 430 855

thd42.fr

Prix d'un appel local

Conception : SIEL-TE 2021 / Illustration : verdie.fr



La Politique Habitat 2021 - 2026 de Forez-Est

L'habitat, une forte problématique sur Forez-Est !

Le diagnostic réalisé entre septembre 2018 et mars 2019 Forez-Est a ainsi fait apparaître quatre grands enjeux :

1. Revitaliser les cœurs de bourgs et cœurs de villes,
2. Aménager durablement le territoire,
3. Favoriser les parcours résidentiels des habitants
4. Répondre à des besoins spécifiques (logement des seniors, des jeunes, d'urgence...).

Ce diagnostic a mobilisé de nombreux élus des communes de Forez-Est ainsi que des partenaires tels que l'Etat, le Département, le SCOT Sud Lore, les bailleurs sociaux, ...



Sur cette base, la Communauté de Communes de Forez-Est a défini sa feuille de route en matière d'habitat autour de **3 lignes directrices fortes** répondant aux préoccupations des communes :



⇒ **La revitalisation des centres-bourgs/centres-villes** : avec l'opération « **mon centre-bourg** », la communauté de communes souhaite aider financièrement et techniquement les communes dans la réalisation d'opérations habitat en centre-bourg. Elle aidera également financièrement les particuliers qui en centre bourg, effectueront des travaux de rénovation de logements vacants depuis plus de 2 ans afin de les remettre sur le marché du logement.

⇒ **L'amélioration de l'habitat** : avec l'opération « **habitat +** », essentiellement intégrée dans les dispositifs d'aides actuels auxquels la Communauté de Communes de Forez-Est participe : le Programme d'intérêt général en partenariat avec le Département, les intercommunalités de la Loire et SOLIHA et le Bonus Performance Energétique en partenariat avec la Région. L'objectif de ces dispositifs est notamment d'aider à la rénovation énergétique des logements ou à l'adaptation des logements face la perte d'autonomie.

Contacts :

RENOV'ACTION42 au **04 77 41 41 25**, pour tous les travaux d'isolation

SOLIHA au **04 77 43 08 80**, pour les travaux liés à la perte d'autonomie

⇒ **Le développement d'une offre de logements pour tous** : avec l'opération « **logements pour tous** » l'intercommunalité envisage de prendre en compte différents publics, notamment les personnes âgées et handicapées (en recensant l'offre dédiée), les jeunes et familles monoparentales (en encourageant la production de petits logements), les cas d'urgence (en recensant et coordonnant l'offre existante)



Événements, visites guidées, randonnées, boutique, billetterie... Tout au long de l'année, l'office de tourisme Forez-Est vous propose ses nombreux services tout en contribuant à la valorisation du territoire. Découvrez les temps forts de l'année 2022 sur Forez-Est !

Du 25 au 28 mars 2022 - Un pôle tourisme au comice de Feurs

Le comice agricole, événement emblématique de la ville de Feurs, accueille près de 70.000 visiteurs chaque année. Pour cette nouvelle édition, du 25 au 28 mars 2022, un pôle tourisme, organisé par l'office de tourisme, sera présent dans le parc du château du Rozier. Au programme : découverte du territoire et animations variées pour mettre en avant la richesse touristique du département.



Du 25 au 27 mars 2022 – Le salon du randonneur de Lyon

L'office de tourisme sera présent à la 14ème édition du salon du randonneur de Lyon. A cette occasion, sera présenté pour la première fois le tout nouveau GRP® Terre de Tisseurs en Forez. Il s'agit d'un parcours de 150 km à travers 24 communes du territoire alliant randonnée et découverte du patrimoine textile de Forez-Est. Ce parcours, comme l'ensemble des circuits de randonnée du territoire, sera dès lors disponible sur le site www.rando-forez-est.com.

Du 31 mars au 3 avril 2022 - 48h de la création textile

Organisé par le Musée du Tissage et de la Soierie de Bussières et le Musée de la Cravate et du Textile de Panissières, les 48h de la création textile est le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de tissus ! Cette manifestation biennale rassemble musées, entreprises, artisans, créateurs et jeunes diplômés autour des savoir-faire textiles d'hier et d'aujourd'hui. En 2022, la 4ème édition aura pour thème : "La Route de la soie". A cette occasion, l'office de tourisme vous proposera plusieurs visites d'entreprises textiles du territoire. Plus d'infos sur www.terredetisseurs.com.



Avril 2022 – Une nouvelle saison pour les Détours de Forez-Est

Chaque année, l'office de tourisme propose une sélection de visites guidées d'avril à octobre. Au programme ; des visites de villes et villages, des visites spéciales familles, des visites insolites, des visites d'entreprises (et notamment des entreprises textiles en Terre de tisseurs) ou encore des balades accompagnées à pied et à vélo. Plus d'infos sur www.visites-forez-est.com.



Juillet 2022 – Lancement de la billetterie des saisons culturelles du territoire

Les quatre bureaux d'information touristique de Forez-Est proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire. Certaines saisons ouvrent les réservations dès début juillet. Rappelons que la billetterie pour les saisons culturelles, ainsi que pour de nombreux événements et spectacles ponctuels, est disponible toute l'année à l'office de tourisme. Plus d'infos sur www.forez-est.com.

Juillet-août 2022 – Les accueils hors les murs

Tout au long de l'été, l'office de tourisme se déplacera sur des événements, sur Forez-Est et ses alentours, afin de présenter ses services et de promouvoir le territoire. Des conseiller(e)s en séjour seront présent(e)s avec un stand aux couleurs de l'office et proposeront aux touristes comme aux locaux de nombreuses idées de sorties, de découvertes et de balades sur le territoire. Documentation touristique, boutique, animations, jeux... venez nous rencontrer !

Octobre 2022 – Le mois des saveurs Foréziennes

Chaque année depuis sa création, l'office de tourisme Forez-Est met à l'honneur les métiers de bouche du territoire lors du Mois des saveurs Foréziennes. Des ateliers et balades gustatives sont programmés pour mettre en valeur les restaurateurs, producteurs et artisans du goût du territoire. Un programme gourmand pour petits et grands. Plus d'infos sur www.visites-forez-est.com.



Décembre 2022 – La boutique de Noël

Les bureaux d'information touristique de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières ont une boutique avec de nombreux produits locaux : produits alimentaires, cosmétiques, bijoux, poteries, coffrets cadeaux, etc. Des cartes cadeaux pour des sorties locales sont également disponibles ainsi que des chèques cadeaux valables dans certains commerces du territoire. A l'approche des fêtes, c'est l'occasion de trouver des idées de cadeaux originaux tout en contribuant à mettre en lumière le savoir-faire local. Plus d'infos sur www.forez-est.com.

BIBLIOTHEQUE

Venez lire avec nous !

Après quelques mois d'inactivité, la bibliothèque est à nouveau ouverte. Tous les mardis de 16H à 18H, nous sommes heureux de vous recevoir pendant l'année scolaire.

Vous trouverez des livres, des CD et des DVD qui sont régulièrement renouvelés auprès de la Bibliothèque Départementale de la Loire. Si nous n'avons pas l'ouvrage de votre choix, nous pouvons également le réserver pour vous.

Les permanences et la gestion des documents sont assurés par des bénévoles.

L'équipe serait heureuse d'accueillir des nouvelles personnes pour étoffer le groupe.

Nous remercions la municipalité pour la subvention de 300 € qui nous permet d'acquérir de nouveaux ouvrages.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022.



Les jeunes de Valeille

Comme toutes les années, nous avons été très satisfaits de notre vente de brioches, commandées à l'épicerie du village.

Nous tenons à remercier les valeillois pour leur participation active, ainsi que Monsieur le Maire.

Rendez-vous au printemps prochain pour notre vente de muguet !





pour tous, toute la vie, partout

Association ADMR Les vignes en forez

L'association locale ADMR des vignes en forez intervient sur votre commune.

Ainsi, elle vous apporte un soutien de la naissance à la fin de vie avec ses 3 pôles d'activité :



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS
ENTRETIEN DE LA MAISON
ENFANCE ET PARENTALITÉ
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



- Un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins du quotidien **des personnes âgées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas, ...), un service de téléassistance.
- L'ADMR des vignes en forez a accompagné 102 personnes sur le secteur de Bellegarde-en-forez, Saint-Cyr-les-vignes, St André-le-puy et Valeille.



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

- Son service **Qualité de Vie** (entretien du logement et du linge) est un service de confort destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches.



ENTRETIEN DE LA MAISON

FEDERATION ADMR DE LA LOIRE

554 Rue Adamas – 42210 Montrond les Bains

Tél. 04 77 36 16 99 – Fax : 04 77 36 16 96 - E-mail : info.fede42@fede42.admr.org





pour tous, toute la vie, partout

➔ Bénévole ADMR : Pourquoi pas vous ?

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

*Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ?
Nous serions heureux de le partager avec vous !*

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...

CONTACT : **Mme DENIS Claire-lise** 06 42 76 62 97 clenis@fed42.admr.org



Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :

www.admr.org

A la recherche d'un emploi ? L'ADMR recrute des aides à domiciles !

- ✓ Un emploi proche de chez vous
- ✓ Une indemnisation des déplacements
- ✓ Une profession au cœur de l'humain
- ✓ Un accès à la formation



Maison des services ADMR - 28 Rue Coursière, 42210 - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ -
04.77.54.80.71 mslesvignes4@fed42.admr.org

FEDERATION ADMR DE LA LOIRE

554 Rue Adamas - 42210 Montrond les Bains

Tél. 04 77 36 16 99 - Fax : 04 77 36 16 96 - E-mail : info.fede42@fed42.admr.org



LE FLEURISSEMENT

Concours communal : La commission fleurissement : Edith, Géraldine, Marie-Louise, Lydie et Annie, a visité 11 maisons le dimanche 11 juillet. La commission a classé comme suit :

1^{er} Mme et M. PERRIER Daniel

2^{ème} Mme et M. CONZIMU Yannick
Mme et M. MALBOEUF William

3^{ème} Mme et M. MARGOTAT Laurent

4^{ème} Mme VIALLY Marie-Pierre

Sont aussi primés par ordre alphabétique :



Mme et M. DUFFIEUX René - Mme et M. MOULIN Lucien -
Mme et M. NOTIN Christian - Mme PILON Chantal
(fleurissement du parvis de la Mairie) - Mme et M. PILON
Gérard - Mme VACHERON Lucienne

Pour 2022, pensez à vous inscrire sur le site internet : <https://vaille.fr/> ou à la mairie.

Concours Départemental :
Géraldine a accompagné le jury de la commission départementale le jeudi 9

septembre. Il a apprécié les nouveaux bacs sur le parking de la salle d'animation, les massifs fleuris devant la mairie et les capucines semées par les écoliers. Il a donné des idées pour les années à venir.

La commission fleurissement décore le village pour la période des fêtes de fin d'année, en recyclant d'anciennes décorations données. Des objets destinés à la poubelle retrouvent une seconde vie !



Bienvenue aux nouveaux Valeillois

AMADIO João et Pascale

CANIOU Franck

CHAMBONNET Jérémie

CONGIU Gabriele et CURY Elauryne

DUCERT Baptiste et COLOMB Coline

ESPARVIER Eric et Elisabeth

FARRUGIA Sabrina

FOURNAND Patrice et SIAUVE Virginie

GAUDARD Mickael et BERNARD Coralie

LEFEVRE Dominique et HOLDER Véronique

MORAZZONI Laurent et PHILIPPON Isabelle

PALMOWSKI Adam et Paulina

TRIOMPHE Jérôme et DRONET Christelle

Chemin de Sainte Anne

Chemin de la Côte

Rue du Garollet

Rue de la Mairie

Chemin de la Côte

Lotissement La Citadelle

Rue du Garollet

Chemin des Buissons

Chemin de Montchal

Chemin des Buissons

Chemin du Vallon

Chemin de Sainte Anne

Chemin de la Vignaude



Naissances



Lise CANTA

03/02/2021

ENZO SAGNARD

24/02/2021

Gauthier SOUVANE DUMAY

05/05/2021

Jade FOURNAND

03/06/2021

Zoé NALLET

02/07/2021

Maylon TISSOT

15/10/2021



Lise
CANTA



ENZO
SAGNARD



Maylon
TISSOT



Gauthier
SOUVANE DUMAY



Jade
FOURNAND

Mariages

Thomas RANCHON et Amélie FRANCE
Jérémy RICHARD et Amandine NOTIN

19/06/2021
21/08/2021



Amélie et Thomas



Amandine et Jérémy

Décès

Marie-Félicie FERLAY veuve BLEIN
Paulette BOUNIOL veuve DAVIER
Alain MANET
Maurice VACHERON
Raymond DELORME

09/03/2021
29/03/2021
18/09/2021
13/11/2021
29/11/2021

Mairie

Heures d'ouverture : SEMAINES PAIRES : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h
SEMAINES IMPAIRES : lundi de 8h à 11h - mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h
Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous
Téléphone : 04.77.28.93.64 ou 04.77.26.71.04 - Email : mairie.vaille@wanadoo.fr
Site internet : <https://vaille.fr/> - Suivez l'actualité de la commune en téléchargeant l'application illiwap

Salle d'animation

	Pour les Vailleillois	Personnes extérieures
Apéritif	80 €	/
Soirée privée, mariage, ...	220 €	500 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto, ...	80 €	150 €
Bal	300 €	/
Caution	250 €	250 €
Caution lavage grande salle	100 €	/
Lavage grande salle	100 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	50 €
Réunion familiale	90 €
Caution réservation	90 €
Salle des jeunes	20 €
Caution nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouverte tous les mardis de 16h00 à 18h00
Inscription et prêt gratuit

Ecole

Directrice : Mme SINTUREL Mélanie
Tél : 04.77.28.98.03

Topoguide randonnées

VTT

Vente en mairie de
topoguide
randonnées
et VTT

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 : 1,00 €
Garderie de 16h30 à 17h15 : 1,00 €
Garderie de 17h15 à 18h : 1,00 €
Cantine : - 4,30 € enfants - 5,40 € adultes

Commerce Le VALEILLE

Jours et horaires d'ouverture : du mardi au
dimanche : 7h à 13h
Fermeture le lundi

Recensement jeunes

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
mairie du domicile, munis d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Ecobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les
déchets de végétaux sont à déposer à la
déchèterie de leur choix sur la Communauté
de Communes Forez-Est, qui traite
gratuitement les particuliers.

Collecte des déchets

La collecte des déchets est gérée par Feurs en Forez.
Pour tous problèmes ou informations,
vous pouvez appeler le 04.77.28.29.38
Collecte en semaine paire. Le jour de collecte est le mardi :
sortir les poubelles la veille au soir
Les déchèteries de la CCFE :
Montrond-les-Bains - Chazelles-sur-Lyon
Panissières - Feurs - Epercieux-Saint-Paul
Horaires déchèteries
Lundi : 14h à 17h30
Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Samedi : 8h30 à 17h30
La déchèterie de Panissières est fermée
tous les mardis - mercredis - jeudis matin

Divagation des chiens

La divagation des chiens est interdite,
sous peine de sanctions. La fourrière
animale est chez M. DAVIM Stéphane -
Pension animale « Domaine des
Mûriers » Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE MOLARD
04-77-97-47-52.
Le service est payant, à la charge du
propriétaire de l'animal.

Manifestations 2022

23 et 24 avril 2022	Tir aux pigeons	11 juin 2022	Théâtre jeunes MJC ULV
8 mai 2022	Vide grenier CCAS	27 et 28 août 2022	Fête champêtre
Mai 2022	Vente de fleurs CPE	20 novembre 2022	Marche Comité Fêtes